



VILLE DE
MARTIGNY

Bienvenue à Charrat
qui nous rejoint dès le 1^{er} janvier



2021

Gestion des déchets

Infos pratiques



Chaque déchet à sa place

	Ramassage porte-à-porte 	Points de collecte 	Ecopoint mobile 	Points de vente 	Déchetterie du Verney 	Compost individuel 
Aluminium		■	■		■	
Ampoules à filament	■					
Ampoules basse consommation			■	■	■	
Appareils électriques et électroniques			■	■	■	
Boîtes de conserve		■	■		■	
Branchages					■	■
Capsules de café en alu type Nespresso			■	■	■	
Capsules de café en plastique	■					
Cartons souillés (cartons à pizza , etc.)	■					
Casseroles, poêles			■		■	
Céramiques					■	
Couches-culottes	■					
DVD, cassettes vidéo	■			■	■	
Emballages (plastiques, surgelés, composites, souillés)	■					
Fer-blanc		■	■		■	
Huiles minérales et végétales			■		■	
Inertes (béton, gravier, pierres, etc.)					■*	
Lavures (aliments crus/cuits)			■		■	■
Litière pour animaux	■					
Marc de café, thé (sans emballage plastique)	■		■		■	■
Médicaments			■	■	■	
Métaux (autre que fer-blanc)					■	
Meubles (bois, plastique, éléments métalliques)					■	
Miroirs					■	
Néons			■		■	
Papiers, cartons	■		■		■	
Papiers souillés	■					
Peintures, solvants			■	■	■	
PET		■	■	■	■	
Piles			■	■	■	
Plastiques (PET exclu)	■			■		
Pneus				■	■**	
Porcelaine					■	
Produits cosmétiques					■	
Produits phytosanitaires				■	■	
Produits toxiques		■	■	■	■	
Textiles en bon état et usagés, chaussures propres par paires		■	■		■	
Textiles souillés	■					
Végétaux					■	■
Verre (débris de verre)					■	
Verre (bouteilles)		■	■		■	

* Volume inférieur à 0,5 m³

** Le dépôt des pneus est payant: 5 francs/pneu, et 8 francs/pneu+jante

Les bonnes pratiques, faciles à adopter

Moins de déchets à la poubelle

Grâce aux nouvelles habitudes de tri des citoyens et aux mesures renforcées des communes pour faciliter le recyclage, les déchets incinérables ont **diminué d'un tiers** en Valais depuis l'introduction de la taxe au sac, en janvier 2018. De 280 kilos de déchets ménagers en 2017, on est ainsi passé à 188 kilos l'année suivante, soit une baisse de 32%.



Stop au littering

Le littering désigne le fait de jeter ou d'abandonner des déchets sur la voie publique, dans les espaces verts et les espaces naturels. Cette mauvaise pratique a des **impacts négatifs** à la fois sur **l'être humain** (sentiment d'insécurité, risques de coupures et de brûlures dus aux déchets, etc.), sur **l'environnement** (pollution du sol et des eaux) et sur **l'économie** (frais de nettoyage).



Papier et carton, une matière première

Le vieux papier est une matière première utile, et non un déchet. Qui se transforme en carton ondulé, enveloppes, papier journal, papier WC, essuie-tout, etc. Sa collecte, pratique pour les citoyens, s'avère coûteuse pour la collectivité, d'où l'importance d'un tri rigoureux.

Une fibre de papier supporte plusieurs cycles de recyclage. Un tri judicieux du vieux papier permet ainsi d'en prolonger la durée de vie. La présence de **corps étrangers** (rubans adhésifs, trombones, feuilles de plastique, etc.) nuit à la qualité du papier collecté et augmente les coûts de traitement.



Ce qui est collecté*:

- ➔ Journaux
- ➔ Enveloppes en papier
- ➔ Enveloppes en carton ou en carton ondulé
- ➔ Magazines
- ➔ Imprimés publicitaires
- ➔ Photocopies
- ➔ Papier à lettres
- ➔ Cartons d'œufs
- ➔ Papier d'emballage
- ➔ Cartons plats
- ➔ Déchets de découpe en carton

Ce qui n'est pas collecté*:

- ➔ Emballages composites de biscuits (avec aluminium, pellicules, etc.)
- ➔ Emballages composites en carton pour lait et jus de fruits
- ➔ Mouchoirs en papier
- ➔ Nappes et serviettes en papier
- ➔ Cartons souillés
- ➔ Papier ménage
- ➔ Gobelets à café en carton (utilisés)
- ➔ Sachets de café et de thé
- ➔ Papier adhésif
- ➔ Papier cadeau enduit
- ➔ Papier et carton laminé
- ➔ Enveloppes à bulles
- ➔ Sagex

*Liste non exhaustive. Plus d'infos sur www.swissrecycling.ch

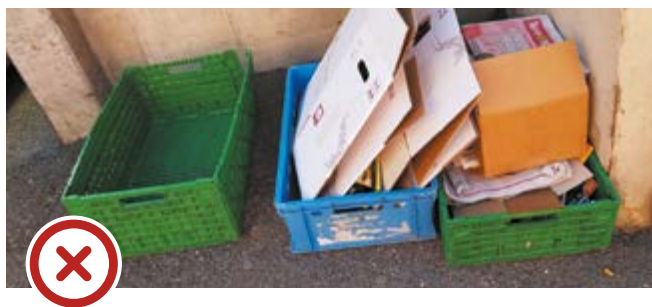


En cas de doute sur la présence d'une couche plastique, il suffit de déchirer le papier.

S'il ne se déchire pas entièrement, il doit être jeté avec les ordures ménagères.

1 tonne de vieux papier = 900 kilos de papier recyclé!

Le matériau transparent des fenêtres de certaines enveloppes ne pose aucun problème de recyclage, étant donné sa minceur.



Seuls les papiers et cartons non souillés sont repris. Un carton à pizza taché de restes d'aliments ou un carton à lessive sale doivent être jetés avec les ordures ménagères. Pensez à **réduire le volume** des cartons encombrants en les pliant ou en les découpant.

Engagement de la Ville de Martigny en matière de gestion des déchets



Ramassage porte-à-porte deux fois par semaine

Depuis l'introduction de la taxe au sac, en janvier 2018, le volume des déchets incinérables a baissé de 25%. En conséquence, la Commune de Martigny a adapté la fréquence du ramassage. Désormais, les ordures ménagères sont collectées **deux fois par semaine** en ville et au Bourg, et le papier-carton une fois, aux heures et dates fixées par le calendrier.



On veillera à plier et ficeler les **papiers-cartons**. Ceux-ci, ainsi que les sacs officiels blancs, doivent être déposés sur la chaussée avant 7h le jour du ramassage.



Déchetterie du Verney*

Tous les déchets sont acceptés à la déchetterie du Verney, excepté les emballages plastiques et les conteneurs en plastique de moins de 20 litres (hors PET). Sont interdits aussi, selon les prescriptions d'élimination, la laine de verre, la laine de pierre et l'Eternit. **Les sacs taxés n'y ont pas leur place non plus.**



Points de collecte spécifiques

Bennes à verre

Quinze bennes à verre sont à disposition sur le territoire communal. Par égard pour le voisinage, merci de **respecter les horaires de dépose** (7h - 20h les jours ouvrables) et de porter les verres plus encombrants (vitrages, bonbonnes, etc.) à la déchetterie.

Bennes à alu et fer-blanc

Trois bennes à alu et fer-blanc sont réparties sur l'ensemble de la commune, en des lieux facilement accessibles. Par égard pour les autres usagers, veuillez **presser les boîtes** grâce au dispositif prévu à cet usage.

Collecte d'habits et de chaussures

Martigny dispose de trois points de collecte spécifiques, où les vêtements et chaussures usagés, propres et encore portables, sont collectés **pour le compte de différentes organisations**. Rappelons que les habits doivent être emballés et les chaussures, réunies par paires.

eco-point



Ecopoint mobile*

Vous avez toujours la possibilité de déposer une partie de vos déchets non incinérables (lavures, capsules de café, etc.) à l'écopoint mobile, qui poursuit ses tournées en 2021. Introduit en même temps que la taxe au sac, il se déplace de quartier en quartier, **cinq jours par semaine**.



Points de vente

Al'achat d'un **appareil électrique ou électronique** neuf, une taxe anticipée servant à financer le recyclage (TAR) est incluse dans le prix. Une fois les objets arrivés en fin de vie, la meilleure solution pour s'en débarrasser consiste donc à les rapporter aux points de vente, qui sont tenus de les reprendre gratuitement et de les remettre à des entreprises de récupération qualifiées. On peut ainsi ramener son téléviseur hors d'usage dans tout commerce qui vend des téléviseurs, même sans nouvel achat.



Compost individuel

Si vous disposez d'un jardin, d'une pelouse ou d'un potager, installez un compost. Une bonne gestion de celui-ci vous permettra d'alléger votre sac et de disposer d'un **engrais de qualité**, sans nuisances olfactives.

Si vous n'avez pas la possibilité d'installer votre propre compost, vous pouvez amener les lavures **en vrac** ou **emballées dans un sac biodégradable** (disponible dans le commerce) à l'écopoint mobile ou à la déchetterie du Verney.



* L'accès à la déchetterie du Verney et à l'écopoint mobile est réservé aux habitants de Martigny. Pour y accéder, veuillez vous munir de la carte de résident délivrée par la Commune.



Plus d'infos?

www.martigny.ch > Vivre à Martigny > Gestion des déchets

Astuces et mesures d'accompagnement

Sacs pour circonstances spéciales

La Commune offre 80 sacs à chaque naissance. Les nouveaux résidents ayant des enfants de moins de 3 ans reçoivent 80 sacs à leur arrivée. Les bénéficiaires reçoivent des bons selon les critères suivants:

- 80 sacs pour les enfants de 0 à 12 mois
- 50 sacs pour les enfants de 13 à 24 mois
- 30 sacs pour les enfants de 25 à 36 mois



Les bons sont à présenter à l'Association Tremplin (rue des Artifices 12), ouverte le mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, et le jeudi de 14h à 16h30.

Les personnes souffrant d'incontinence reçoivent 20 sacs par année, sur présentation d'un certificat médical. Ils sont à retirer auprès du Service infirmier, par l'intermédiaire du CMS-Centre médico-social (rue d'Octodure 10b, tél. 027 721 26 94).



Plastiques et recharges



Aucune filière satisfaisante de recyclage des plastiques n'existe actuellement. Afin d'économiser ce matériau gourmand en énergie grise, il est donc recommandé de **privilégier** les emballages qui peuvent être rechargés (savon liquide, shampoing, gel douche, solution hydroalcoolique, etc.), disponibles dans la plupart des commerces.

Recyclez durant vos courses

Lorsque vous vous rendez dans les centres commerciaux de la ville pour faire vos achats, emmenez vos déchets recyclables avec vous! Les magasins **collectent** bouteilles en PET et en plastique (par ex. bouteilles de lait), piles, ampoules, cartouches pour filtres à eau, et même habits en bon état et capsules de café en alu pour certains.



Poubelles particulières pour chiens



Nos amis à quatre pattes disposent de poubelles et de sacs spéciaux sur l'ensemble du territoire communal. Merci à leurs propriétaires d'en faire bon usage!

Collecte du PET

Les magasins qui les commercialisent ont l'obligation de reprendre gratuitement les emballages PET vides. Facilement reconnaissables à leur logo, ceux-ci peuvent également être déposés à la déchetterie et à l'écopoint mobile.

Pour rappel, le PET, ce sont **uniquement** les bouteilles de boissons sucrées et d'eau, claires et transparentes! Ne rentrent donc pas dans cette catégorie les bouteilles d'huile ou de lessive, ni celles de lait ou de yogourt, ni les barquettes de viande, de fruits ou de légumes. Tous ces emballages doivent être jetés dans les sacs-poubelle.



A jeter dans le sac officiel blanc

Papiers et cartons souillés (en particulier les **cartons à pizza**), litières, sacs d'aspirateur, mégots, produits d'hygiène (masques, cotons-tiges, couches-culottes, lingettes, ouate, serviettes, tampons, mouchoirs usagés), matières plastiques hors PET (emballages, bouteilles, tubes de dentifrice), composites (berlingots, brosses à dents, éponges à vaisselle, barquettes, rasoirs manuels), textiles souillés, ampoules à filament, petits objets en bois.



Deuxième vie pour les objets

Plutôt que de jeter un vieil objet dont on ne se sert plus, pourquoi ne pas essayer de lui donner une deuxième vie en le détournant de sa fonction première? Le Net regorge d'astuces créatives! Si l'on n'est pas bricoleur, songeons à le déposer dans **une brocante ou un magasin de seconde main** où il pourra encore faire des heureux.





Planning du ramassage porte-à-porte

Ordures ménagères

- Zone Lundi et jeudi
- Zone Mardi et vendredi
(+ jeudi, avenue de la Gare, de la rue de la Poste à la place Centrale)

Papier-carton

Mercredi (sauf Le Guercet et les zones campagne Bâtiaz et Martigny)

**Le ramassage a lieu les jours indiqués, dès 7h.
Le dépôt des déchets la veille est interdit.**



Points de collecte spécifiques



Déchetterie du Verney

Horaires d'ouverture
Mardi à vendredi 7h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Veillez vous munir de la carte de résident pour y accéder.



Emplacements de l'écopoint mobile

- Lundi Parking du Rossettan
- Mardi Place de Rome
- Mardi Salle de gym de Charrat
- Mercredi Parking des Neuvilles
- Jeudi Rue des Farquet au Guercet
- Vendredi Parking du Chemin du Milieu

Ouvert de 16h à 19h, sauf les jours fériés et en cas de conditions climatiques exceptionnelles.
Veillez vous munir de la carte de résident pour y accéder.

Se passer du plastique, c'est chic

La Suisse produit quelque 100 kilos de déchets plastiques par habitant et par an. Dans le même laps de temps, environ 14 000 tonnes de plastiques atterrissent dans la nature, se retrouvant dans les sols et les eaux du pays. Or, **de petits gestes suffisent** pour réduire sa consommation de plastique. Exemples au quotidien.

- Sacs** / Remplacer les modèles jetables par des pochettes en papier ou des sacs réutilisables (tote bag, sac de courses).
- Pailles** / En bambou, en inox, voire en verre, elles s'utilisent autant de fois qu'on le souhaite.
- Vaisselle** / En bambou, en bois ou compostable, et le pique-nique devient plus élégant.
- Eau** / Une gourde pour les déplacements, une bouteille en verre à la maison, et le tour est joué! Surtout avec une eau d'aussi bonne qualité que celle de Martigny.

Protégeons nos eaux: moins de micropolluants

Métaux lourds et substances synthétiques issues de la chimie du pétrole, présents en très faible concentration dans l'eau, les micropolluants proviennent des activités humaines. L'agriculture, l'industrie, mais aussi les **ménages** en produisent (produits de nettoyage, vaisselle, lessive, cosmétiques, etc.). Les stations d'épuration (STEP) peinent à dégrader ces substances synthétiques, qui sont donc rejetées dans les rivières et les lacs.

Adopter quelques bonnes pratiques contribue à réduire les micropolluants à la source:

- des produits plus naturels
- un dosage au plus juste
- l'abandon des substances inutiles

Conseils pratiques sur
www.energie-environnement.ch

Zone campagne Bâtiaz (uniquement le lundi)



Déchetterie
du Verney

Zone campagne Martigny (uniquement le jeudi)

Zone campagne Charrat (uniquement le jeudi)

Chemin-Dessous



SALLE
DE GYM